



FEDERATION CONFEDEREE FORCE OUVRIERE DE LA METALLURGIE

9 rue Baudoin – 75013 PARIS

tél. 01 53 94 54 00 - fax. 01 45 83 78 87

www.fo-metaux.org - contact@fo-metaux.fr

PRESSE - INFORMATION

REPRESENTATIVITE FO METAUX

Le 29 mars dernier ont été communiqués au Haut Conseil de la Représentativité les résultats d'audience des organisations syndicales aux niveaux confédéral et de branches.

Comme vous le savez, au niveau confédéral, FO confirme sa troisième place avec 15,94% des voix en brut et 18,23% en poids relatif (poids dans la négociation, sans prendre en compte les syndicats ayant fait moins de 8%).

Au niveau de la Fédération FO Métaux, les chiffres donnés ne sont pas cumulés au niveau national, ils sont donnés convention territoriale par convention territoriale, ce qui n'était pas prévu par la loi, ce qui rend difficile l'appréciation de la représentativité au niveau national.

Nous avons fait les calculs. S'agissant des résultats sur les non-cadres, en additionnant les suffrages dans les territoires, FO Métaux fait 18,09%, et se situe en 3^{ème} place. Le poids relatif dans la négociation sera nécessairement plus élevé. FO est première dans 5 conventions territoriales et deuxième dans 11.

Si on prend en compte les ingénieurs et cadres ainsi que les mensuels, FO Métaux fait 15,67%. Si l'on ajoute toutes les branches sur lesquelles la Fédération intervient (Froid 32%, Machinisme 23%, Bijouterie 13%, Services Automobile 19%, Sidérurgie 11%, Experts auto 15,51%, Récupération 21%), la Fédération obtient 15,96%.

Ces résultats sont satisfaisants, et reflètent le travail de toutes les équipes syndicales de FO Métaux.

Là où nous sommes implantés, nous totalisons 27% des suffrages, soit 11 points de plus et sommes la première organisation syndicale. Par exemple, dernièrement, nous avons pu nous féliciter des très bons résultats de l'équipe PCA Poissy avec 44%. Cela signifie que notre plus grand défi pour les années à venir est celui de l'implantation, car là où nous sommes, notre travail est reconnu et valorisé !

Au regard de la nouvelle représentativité et de nos 18,09% que nous avons obtenu par le biais des conventions collectives territoriales de la métallurgie et les résultats de nos différentes branches. Et au regard des PV en anomalie et certains résultats de PV FO non pris en compte par le centre de traitement des élections professionnelles, nous nous réservons néanmoins le droit de faire des recours juridiques.

Paris, le 4 avril 2013

Contact :

Frédéric HOMEZ : Secrétaire Général de la Fédération FO Métaux – 01.53.94.54.00